

SAINT-CHÉRON *Le dossier avance, les politiques s'engagent*

A10 : la gratuité évoquée au ministère

L'association A10 gratuite, qui milite pour la gratuité du tronçon francilien de l'autoroute A10, vient de faire le point sur ses activités. Le dossier avance et les responsables de l'association n'ont pas hésité à profiter de la période électorale pour sensibiliser les politiques sur ce dossier. L'opération a rencontré un succès inattendu.

Entre 5 000 et 6 000 signatures sur la pétition, 300 adhérents, 60 signatures de soutien d'élus locaux et parlementaires de l'Essonne et des Yvelines. En deux ans et demi d'existence, l'association A10 gratuite, qui milite pour la gratuité de l'autoroute A10 sur sa partie francilienne, n'a pas perdu de temps pour faire entendre sa voix. Et ses responsables ont judicieusement mis à profit la période électorale qui s'ouvre pour sensibiliser les élus à la lutte qu'ils mènent avec persévérance. Forts d'un soutien important, les membres de l'A10 gratuite ont réussi à obtenir une entrevue au ministère des Transports. Objectif : convaincre l'Etat de s'engager dans la tenue d'une table ronde réunissant les différentes parties au dossier (Etat, Cofiroute, collectivités locales).

RENCONTRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

« Une délégation de l'A10 gratuite a été reçue le 13 février dernier par le conseiller du ministre des Transports pour la politique routière », se félicite Jean-Claude Lagron, président de l'association. Car, pour l'association, cette entrevue est déjà un succès. Il a fallu, pour y parvenir, mobiliser toutes les forces vives du

secteur. En plus des riverains qui ont été extrêmement nombreux à signer la pétition demandant la gratuité de l'autoroute et la tenue d'une table ronde sur ce sujet, les élus locaux et parlementaires des deux départements ont également été largement sollicités. « Nous avons profité de la période électorale pour sensibiliser élus et candidats », reconnaît le président. La démarche a payé et même bien au-delà des espérances des membres de l'association. Une soixantaine d'entre eux a appuyé la demande d'entrevue auprès du ministère des Transports. Parmi eux, deux sénateurs (Paul Loridant et Claire-Lise Champion) et trois députés de l'Essonne (Geneviève Colot, Nathalie Kosciusko-Morizet et Pierre Lasbordes). Ainsi qu'une flopée de conseillers généraux et régionaux et de maires des communes concernées.

La mobilisation a donc abouti. « L'entrevue au ministère nous a permis d'obtenir des engagements de l'Etat », se félicite Jean-Claude

Lagron, appuyé par Jean-Marc Hudault et Josiane Bastide-Tavernier, respectivement responsables des comités cantonaux de Saint-Chéron et Dourdan. Le ministère a en effet proposé de lancer une étude financière pour analyser les conséquences d'une éventuelle modification de l'accès à la partie francilienne de l'autoroute. Par ailleurs, « le ministère ne s'est pas déclaré hostile à la tenue d'une table ronde, à condition que des contacts bilatéraux préliminaires aient été menés entre les collectivités et Cofiroute ». L'Etat s'est engagé à lancer ces contacts préalables. « Cette entrevue ne règle pas les problèmes mais ouvre la porte à des solutions », conclut le président de l'association. C'est la première fois que nous constatons l'intérêt porté par le ministère à ce dossier.

Béatrice Gendron

• Contact A10 gratuite : 06.07.29.85.35.
Site internet : <http://a10gratuite.free.fr>
Courriel : a10gratuite@free.fr

Quelques repères

Pour réclamer la gratuité de l'autoroute A10 dans sa partie francilienne, l'association met en avant plusieurs arguments. Au premier plan, le coût du péage par rapport au trajet parcouru. Un argument fondé sur le principe d'égalité des usagers : « Les autres autoroutes franciliennes (A6 et A13) ne sont payantes qu'à la sortie de l'agglomération parisienne, environ 50 km après Paris. Sur l'A10, le péage n'est qu'à 22 km de la capitale ». L'association réfute également la vision de Cofiroute qui demande un engagement financier des collectivités locales en cas de libération de l'accès à l'A10. « Cette concession a été largement

amortie, plaignent les membres de l'association. Il n'entre pas dans les vocations des collectivités territoriales de participer aux bénéfices de Cofiroute. Le rôle des Conseils généraux et de la Région serait davantage d'intervenir sur la mise en place de réseaux de transports en commun efficaces en coopération avec le Syndicat des transports parisiens ». Car, pour l'A10 gratuite, le péage de Longvilliers / Dourdan est aussi l'une des causes de la saturation du réseau routier secondaire. « Notre lutte concerne la vie quotidienne de plus de 100 000 Franciliens de l'Essonne ou des Yvelines », rappelle Jean-Claude Lagron. B. G.